

VILLE DE



# Nogent sur Marne

**Monsieur Jacques POULET**  
**Président du SIPPEREC**  
**Tour Gamma B**  
**193/197 rue de Bercy**  
**75582 PARIS CEDEX 12**

le Maire

Nogent-sur-Marne, le 12 janvier 2007  
N/Réf. : CAB/JJPM/NM/2007/27  
**Objet : D.S.P. raccordement en fibre**

Monsieur le Président,

Mardi 9 janvier dernier, les membres du conseil syndical se sont prononcés favorablement pour la DSP concernant le très haut débit pour les villes de la 3<sup>ème</sup> plaque élargie dont Nogent fait partie.

C'est un progrès puisque, depuis de nombreuses années, la ville de Nogent attendait une réponse à des attentes de plus en plus pressantes des habitants. Il reste maintenant à contrôler la mise en œuvre et la rapidité d'exécution du délégataire dans le respect des engagements qu'il vient de prendre.

Cependant, cette DSP sur le très haut débit ne répond que d'une façon imparfaite à nos besoins car nous avons des zones qui ne reçoivent que le 512K dans le meilleur des cas.


Nous ne pouvons nous satisfaire d'un dispositif qui va améliorer l'offre pour quelques « nantis » en laissant un nombre très important de foyers sans solution haut débit.

Notre mission de service public serait de régler ce problème de discrimination avec France Telecom en mettant en œuvre une solution de type NRA afin de renforcer le signal pour mieux desservir l'habitat éloigné du central téléphonique.

Je souhaite que le SIPPEREC se saisisse de ce dossier pour les zones mal ou non desservies.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes cordiales salutations.

*et tous mes vœux!*

  
Jacques JP MARTIN  
Maire de Nogent sur Marne  
Conseiller général du Val de Marne

